

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL–GASCONS

LE 23 AVRIL 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 23 avril 2019 à la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Marie-Ève Allain, Sylvie Blais, Mireille Langlois
Monsieur Marc-Aurèle Blais
Messieurs Denis Langlois et Hartley Lepage sont absents de la présente séance.

Était également présent à cette séance, monsieur Daniel Bujold, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim.

Pour cette séance, il est constaté que l'avis aux fins des présentes a été signifié à tous les membres du conseil de la manière prescrite par l'article 153 du code municipal. Tous confirment la réception dudit avis.

Après avoir constaté qu'il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

2019-04-212

01. CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS (SUN LIFE) - RENOUELEMENT

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons renouvelle le contrat d'assurance collective des employés portant le numéro 181869 avec la Financière Sun Life et selon les taux proposés au document Sommaire des taux et prime mensuelle prévue au montant de 2 876,28 \$ pour la période du 01-05-2019 au 30-04-2020 (calcul selon les salaires de 2018).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-213

02. COURTIER D'ASSURANCES (ASSURANCES MICHEL CYR INC.) – OFFRE DE SERVICES

Considérant la proposition en date du 15 avril 2019 de Assurances Michel Cyr Inc. d'offrir ses services professionnels en matière d'assurance collective pour un montant forfaitaire de 2 416,08 \$ pour les 3 prochaines années au lieu d'un pourcentage selon les primes payées ;

Pour ce motif,

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel– Gascons autorise le paiement de la facture des Assurances Michel Cyr Inc. au montant de 2 416,08 \$ pour la période du 01-05-2018 au 30-04-2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-214 03. PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ À LA PÊCHE AU BAR RAYÉ – AUTORISATION DE DEMANDE D'AIDE

Dans le cadre du Programme d'amélioration de l'accessibilité à la pêche au bar rayé, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate le directeur général et secrétaire- trésorier par intérim, Daniel Bujold, à présenter une demande d'aide financière auprès du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Programme d'amélioration de l'accessibilité à la pêche au bar rayé et l'autorise à signer ladite demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-215 04. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PRIMADA) - AUTORISATION DE DEMANDE D'AIDE

Dans le cadre du Programme d'infrastructures municipalité amie des aînés (PRIMADA), il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate le directeur des loisirs, culture et tourisme de présenter une demande d'aide et l'autorise à signer ladite demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-216 05. SERVICE INCENDIE – AUTORISATION D'ACHAT D'UNE PISCINE PORTATIVE

Considérant que selon le directeur des incendies, monsieur Daniel Briand, la piscine portative du service est en mauvais état (fuites et structure rouillée) ;

Considérant la soumission de Aréo-Feu en date du 21 mars 2019 au montant de 1 700 \$ plus taxes ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise à même le budget 2019, l'achat d'une piscine portative pour le service incendie auprès d'Aréo-Feu au montant de 1 700 \$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-217 06. CONVERSION DE L'ARÉNA – AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT le règlement d'emprunt numéro 2018-14 décrétant une dépense de 3 288 500 \$ et un emprunt du même montant pour la conversion d'un aréna en garage municipal et en caserne incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de madame Nathalie Lacasse en date du 27 février 2019;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le troisième paiement de la facture au montant de 596 310.41 \$, taxes incluses à LFG Construction pour une partie des travaux au complexe municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

07. CAMION AUTOPOMPE NEUF – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

2019-04-218

08. DÉMOLITION ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

ATTENDU QU'un appel d'offres a été demandé, par le biais du Service électronique d'appel d'offres (SEAO) pour la démolition et reconstruction de trottoirs;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des soumissions le 10 avril 2019, trois soumissions ont été déposées dont celle de Nasco Inc.

ATTENDU QUE la firme Nasco Inc. a effectué des travaux pour la Municipalité en 2018 et que la Municipalité souhaite qu'une évaluation de rendement soit faite avant d'accorder un nouveau contrat à cette firme ;

ATTENDU QUE lors des travaux effectués en 2018, la firme Arpo était la firme de services professionnels mandatée pour supporter la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons mandate la firme Arpo Groupe-Conseil Inc., pour effectuer une évaluation de rendement de la firme Nasco Inc. préalablement à l'acceptation de toute soumission de cette firme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-219

09. VÉRIFICATION ANNUELLE DES DÉBITMÈTRES – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission du Groupe Ohméga Inc. au montant de 3 156 \$, taxes en sus pour la vérification des débitmètres d'eau potable pour l'année 2019. Ce montant inclus les frais de motels, repas et déplacements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2019-04-220

10. FESTIVAL ROCK'N RIDE SHOW - DEMANDES

Considérant que du 18 au 21 juillet 2019 aura lieu la 3e édition du Rock'n Ride Show et prévoit 4 000 participants (3 500 en 2018) ;

Considérant que cette activité est en pleine expansion et que le conseil municipal reconnaît l'importance de cet événement dans l'offre touristique et culturelle de la Municipalité ;

Considérant que le conseil municipal reconnaît la grande implication bénévole des organisateurs ;

Considérant les demandes de prêts et d'aide financière faites par le Club de moto Port-Daniel-Gascons relativement à cette activité ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu à la majorité (trois (3) votes pour et un (1) vote contre) :

QUE dans le cadre de la troisième édition du Festival Rock'n Ride Show qui aura lieu du 18 au 21 juillet prochain, la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise une aide financière au montant de

8 000 \$ conditionnelle à l'obtention du rapport financier 2018 du festival et d'une description de l'utilisation des profits et d'un rapport d'activités pour l'édition 2019.

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons mettra à leur disposition des employés de la municipalité pour soutenir l'organisation du festival et prêter gratuitement les infrastructures suivantes : estrades, Espace culturel, Centre multifonctionnel et l'aréna.

QUE la gestion des employés municipaux soit sous la responsabilité exclusive du directeur des Loisirs, de la Culture et du Tourisme, monsieur Éric Huard (ou tout autre employé-cadre de la Municipalité)

Adoptée à la majorité des membres du conseil.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions s'est tenue avec les personnes présentes dans l'assistance.

2019-04-221

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de la séance est proposée par madame Marie-Ève Allain à 19h55.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Henri Grenier
Maire

Daniel Bujold
Directeur gén./sec.-trés. par intérim